GUERRE DES INDES.

La *Gazette de Londres* publie les dépêches officielles relatives aux combats soutenus par l'armée Anglo-Indienne contre l'armée sikhe. Les faits étant connus, nous ne citerons de ces dépêches que de courts fragmens.

" Depuis vingt-quatre heures, écrivait le 22 décembre le commandant en chef de l'armée au gouverneur général, après avoir raconté les incidens de la bataille et la retraite de l'ennemi, nous n'avons point aperçu un Sikh. On dit que les restes de leur armée sont en pleine retraite et repassent le Sutledge à Nuggurputhur et à Tella, ou bien suivent la rive gauche du fleuve dans la direction de Hurreekeeputhur. la plus grande confusion règne dans la retraite. Quant aux chefs de l'armée, Bahadur-Singh a été tué et Lallah-Singh blessé ; Mehtab-Singh, Adjoodhia-Pershad et Tej-Singh, ancien gouverneur de Peshawor, ont fui en toute hâte. Leur camp a été le théâtre d'un carnage horrible. Les Sikhs ont abandonné leurs équipages de camp, leurs munitions, ainsi que d'énormes provisions de grains.

" Notre armée a éprouvé de grandes pertes. Pouvait-on espérer qu'il en fût autrement ? Dans l'espace de trente heures, nous avons donné l'assaut à un camp retranché, livré une bataille générale et soutenu deux combats importans contre l'ennemi. Dans l'espace de quatre jours, nous avons délogé de leurs positions, sur la rive gauche du Sutledge, 60,000 soldats sikhs, appuyés par plus de 150 pièces de canon ; les Sikhs avouent avoir perdu 108 pièces d'artillerie, dont 91 sont entre nos mains.

" Indépendemment des pertes que nous avons subies dans nos combats, nous en avons fait d'autres encore. Le camp dont nous nous sommes emparés, était, de tous côtés, protégé par des mines chargées, et, en mettant successivement le feu à ces mines, les Sikhs ont fait sauter bon nombre de braves officiers et soldats.

" Je vous demande maintenant la permission de citer la conduite d'un personnage illustre, le comte Ravensburg (le prince Waldemar de Prusse), qui, avec les officiers de sa suite, les comtes Grenben et Oriola, nous a fait l'honneur de nous accompagner dans toutes nos opérations. Ils étaient à Moodkee et ils assistaient encore à la grande bataille. C'est avec le plus vif plaisir et avec la plus grande sincérité que je rends témoignage de leur brillante conduite dans ces affaires. Elle a été digne de la haute réputation militaire de leur pays, et de l'aïeul illustre de l'un de ses nobles personnages. J'ai la douleur d'ajouter que le docteur Hoffmeister, médecin du comte Ravensburg, a été tué dans le combat du 21."

Le rapport se termine par une liste détaillée de morts et de blessés : le nombre des premiers est de 691, et celui des seconds de 1,625. Dans ce relevé ne sont pas compris les 4e, 5e et 8e régimens de cavalerie légère, et les 2e et 3e de cavalerie irrégulière, dont les pertes n'étaient pas encore connues.

On écrit, d'un autre côté, de Lahore, le 28 decembre, que le sirdard a adressé plusieurs messages à Rajah-Goulab-Sing, dans le but de lui faire quitter Jombao, pour qu'il se rendit à Lahore et y amenât ses troupes.

Lallah-Sing, après avoir été grièvement blessé, est retourné à Lahore. Les Sikhs avaient, dit-on, résolu de le mettre à mort, ainsi que plusieurs autres chefs, attribuant à leur incapacité et à leur manque de courage la perte des combats qu'ils ont livrés aux Anglais.

Toutes les troupes disponibles de leur confédération se dirigeaient vers le Sutledge. On assurait que le sirdar Tej-Singh s'était porté en toute hâte sur Hurreekeeputhur, afin d'y rallier les fuyards, et de se préparer à attaquer de nouveau les Anglais. En général, on s'attendait à une autre bataille vers les premiers jours de janvier.

Suivant certains bruits, la majeure partie des Cipayes qui ont abandonné le champ de bataille, auraient eu une triste fin en se sauvant vers Lahore. Les zamidars (propriétaires de terres) les auraient massacrés pour s'emparer de l'or et des objets précieux qu'ils avaient pillés dans les villages occupés par eux de l'autre côté du Sutledge.

Les deux chambres du parlement anglais ont, ainsi que nous l'avons annoncé déjà, protesté, celle des communes, par l'organe de sir O'Connell, celle des pairs, par la bouche de lord Kinnaird, contre la politique russe au sujet des persécutions dont les Basiliennes de Minsk ont été victimes.

Un journal catholique de Londres, qui félicite l'Angleterre d'avoir ainsi élevé la voix contre ces violences, annonce que l'on projette une démonstration en faveur de la Pologne et des catholiques persécutés de ce pays. Suivant le *Tablet*, M. O'Connell, se serait entendu avec M. Langdale, ancien membre catholique du parlement, aujourd'hui président de l'Institut catholique de la Grande-Bretagne, afin de convoquer une assemblée à Londres.

Ce meeting aurait pour objet de dénoncer au monde chrétien et civilisé le système de persécutions suivi par le gouvernement russe. Les sommités de toutes les opinions libérales seraient invitées à prendre part à cette manifestation.

On ne saurait trop applaudir à la pensée de ce meeting. Mais les orateurs auront-ils la prudence de contenir leurs émotions, mêmes les plus légitimes ? S'ils s'y laissent entraîner, n'auront-ils pas à craindre d'avoir tenté des efforts inutile, dangereux peut-être pour les infortunés qu'ils veulent couvrir de leur patronage ? Un vœu exprimé sans passion, avec toute la dignité que comporte un si douloureux sujet, serait pour les persécuteurs une leçon significative, en leur montrant que l'Europe a les regards fixés sur eux.

En Hollande, un projet de loi régl'ant la juridiction en matière d'impôt a été repoussé à l'unanimité, le 19 février, par la 2me chambre des états-généraux. A la même séance, M. Van Dam Van Isselt ayant reproché à M. Van Hall, ministre des finances, d'avoir écrit à ses subordonnés une circulaire en des termes inconvenans, le ministre a dit que, hors de la chambre, il regarderait cette imputation comme une calomnie. Là dessus, M. Van Isselt a pris feu et a déclaré que, hors de l'enceinte législative, il donnerait suite à l'affaire, conformément aux lois de l'honneur. Il se pourrait que ce double incident amenât une crise ministérile.

—A Bruxelle, la crise ministérielle est suspendue par la maladie de deux membres du cabinet ; mais on croit qu'elle sera terminée sous peu de jours. En attendant, les esprits s'agitent, l'opinion publique se prononce pour des changemens qui vont au delà de celui du ministère. La ville de Liége a signé une pétition à Léopold, pour demander la dissolution des chambres et l'appel au pays. Mais le parti libéral ne paraît pas adhérer tout entier à cette manifestation. Quelques-uns de ses organes en contestent l'opportunité.

—Le royaume de Naples vient de conclure avec la Suède et la Norwège, le Danemark et la Sardaigne des traités de commerce qui seront incessamment publiés.

—Au dire des journaux allemands, des troupes sont parties à la hâte de Breslau, de Glogau et d'autres localités pour le duché de Posen.

Des lettres de Rawicz faisaient mention d'une insurrection qui aurait éclaté en Wolhynie. L'on disait qu'un nombre considérable de troupes allait être envoyé à la frontière.

FRANCE.

Les débats dans la chambre des députés :—La question des jésuites épuisé, le débat est rentré brusquement dans les voies de la politique extérieure, à l'occasion d'un amendement présenté par M. Berryer et conçu en ces termes : " Si le pays venait à être troublé par le conflit " des prétentions de deux grandes puissances " (l'Angleterre et les États-Unis), la France se " réserve de veiller à ce qu'il ne soit porté au- " cune atteinte aux principes du droit public " qui protègent, sur les mers, la liberté et la digni- " té des relations internationales."—Rien assurément de plus naturel et de moins agressif que cette revendication des principes qui maintiennent depuis des siècles, la puissance et la dignité de la France au dehors ? M. Berryer a posé et développé cette proposition avec l'autorité d'un talent incomparable et qui n'a plus besoin d'éloge. Quel doit être, suivant ce grand orateur, la politique de la France dans l'éventualité d'une rupture entre l'Angleterre et les États-Unis ? la neutralité.—La neutralité ? s'écrie M. Guizot, c'est aussi mon système ; je n'ai fait, je ne veux et ne demande que la neutralité. Mais de quel manière M. Guizot entend-il et pratique-t-il la neutalité ? c'est sur ce point qu'a roulé toute l'argumentation de l'orateur légitimiste. Reprenant tous les actes du cabinet, il a démontré que sa politique extérieure n'obéit qu'à une impulsion et ne sert qu'un intérêt, l'impulsion et l'intérêt de l'Angleterre ; qu'au Texas, il s'est fait l'instrument bénévole d'une intrigue anglaise ; que, dans la Plata, il a accordé aux intérêts commerciaux des marchands de Londres, ce qu'il a obstinément refusé pendant quatre ans aux intérêts et à l'honneur de la France ; qu'à Madagascar, ses dernières tentatives ont pris naissance dans des prétentions anglaises, et que partout il ne s'alarme que quand l'Angleterre s'alarme, n'agit que quand l'Angleterre veut qu'il agisse, et ne parle que quand elle élève la voix. La France n'avait, par exemple, aucun intérêt à s'opposer à l'annexation du Texas, tandis que l'Angleterre, en avait un immense ; et, cependant, dans cette question, comme dans toutes les autres, la conduite de la France n'a été que le calque de celle de l'Angleterre. Un jour le ministère anglais demande à M. Guizot de s'opposer à l'annexation, et il s'y oppose ; de faire intervenir notre chargé d'affaires à Washington, et ce diplomate intervient ; de pousser le Mexique à des menaces, et le Mexique arme ; d'intriguer auprès du gouvernement texien, et il intrigue. Et, en définitive, qu'advient-il de toutes ces inconséquences ? Qu'au mépris de nos efforts et de notre influence, le congrès texien vote par acclamation l'incorporation de cet état dans la fédération américaine, frappant ainsi la diplomatie française de ridicule et de discrédit. Est-ce là de la neutralité ? Est-ce là l'attitude et le rôle qui appartiennent à une grande puissance ? Neutres ! s'est écrié M. Berryer, non, vous ne l'avez pas été, vous ne pouvez pas l'être, et vous ne le serez pas davantage pour l'Orégon que vous ne l'avez été pour le Texas. Pour être neutres, il faut être forts, et vous êtes faibles ; il faut avoir le sentiment de son devoir et le sentiment de sa puissance, et vous n'avez ni l'un ni l'autre.

A cette argumentation puissante, qu'a opposé M. Guizot ? une fin de non-recevoir puisée dans ce fait que l'amendement de M. Berryer ne s'adressait à aucune nécessité présente. " Il n'y a pas de guerre engagée ; la guerre " entre l'Amérique et l'Angleterre est une hy- " pothèse, par conséquent la réserve qu'il de- " mande est une réserve en vue d'une hypo- " thèse. L'hypothèse est improbable ; j'ajoute " que la réserve est inutile, car elle est de droit. " Personne n'a jamais pu croire que, si un con- " flit venait à éclater, la France abandonnerait " les maximes qu'elle a si long-temps professées " sur la liberté des mers et les droits des neutres. " La France ne changera pas sa politique et " ses maximes séculaires."

Cependant, remarquez ceci : malgré l'improbabilité d'un conflit entre l'Angleterre et les Etats-Unis, M. Guizot avait déclaré, la veille, qu'il avait voulu établir d'avance sa politique de neutralité, pour ne pas attendre le moment où elle eût été plus difficile à adopter. Or, ce qui, hier, constituait pour M. Guizot, une nécessité présente, n'est plus aujourd'hui qu'une pure hypothèse, qui rend parfaitement inutile la réserve demandée par son adversaire. Tout cela était clair, palpable, évident comme le jour, et cependant l'amendement de M. Berryer a été repoussé par une majorité condamnée à sanctionner, sans examen, tout ce qui émane du ministère.

Puis est venu M. de Rémusat, qui, replaçant le débat sur le même terrain, a proposé un amendement ayant pour but de blâmer indirectement l'imprudent concours que le ministère a prêté à l'Angleterre, à propos du Texas. Rien de plus détourné, de plus inoffensif, de plus décoloré que cet article additionnel dont voici le texte : "Mais pour que ces relations amicales " (avec l'Angleterre) se consolident, il faut que " les deux gouvernements, tout en agissant de " concert dans les circonstances où leurs inté- " rêts sont communs, gardent soigneusement, " dans les deux mondes, toute l'indépendance " de leur action politique." Ainsi que M. Berryer venait de le faire, M. de Rémusat s'est attaché à démontrer que c'est pour complaire aux intérêts de l'Angleterre vis-à-vis des Etats-Unis et satisfaire ses exigences, que le ministère s'est écarté de la politique de neutralité et d'indépendance que commandent les intérêts et la dignité de la France. Mais M. de Rémusat, diseur élégant et agréable, manque de l'énergie, de la passion et des hardiesses nécessaires pour se mesurer avec un antagoniste tel que M. Guizot. Aussi le ministre des affaires étrangères allait-il étouffer cet orateur aimable et facile, lorsque M. Thiers est accouru. Dès ce moment, la lutte devient personnelle entre deux athlètes dignes de se mesurer. M. Thiers s'élance à la tribune, saisit son adversaire corps à corps, et, dans une argumentation brève, rapide, hautaine, dédaigneuse, entraînante, impitoyable, il le défie de justifier une seule des assertions dont, depuis trois jours, il mystifie la chambre et la France. "Je veux, s'écrie M. Thiers, je veux, pour la " question, des termes tels que vous ne puissiez " pas m'échapper, ou que je ne puisse pas vous " échapper." Et, décomposant maille à maille tout le sytème de son adversaire, il ne laisse debout que cette vérité, claire, incontestable, que la conduite de M. Guizot, dans la question du Texas, n'a été inspirée que par des motifs honteux. Il réduit à néant l'importance ridicule qu'on a voulu attribuer à nos rapports commerciaux avec le Texas ; il fait justice de la fantasmagorie de l'équilibre américain, met en lambeaux la prétendue neutralité du cabinet, et, caractérisant chacun des actes de son intervention, il lui jette à la tête cet axiome écrasant, qu'il n'est point de neutralité sans impartialité. Jamais M. Thiers n'avait été plus spirituel, plus incisif, plus insolent.—Que parlez-vous de votre neutralité ! n'est-il pas évident, comme la lumière du jour, que vous avez agi en Amérique à l'encontre des Etats-Unis, et à la remorque de l'Angleterre ? Que parlez-vous de votre indépendance politique en Orient, en Syrie, en Grèce ! Quelqu'un ignore-t-il qu'en Grèce et en Syrie, comme en Amérique, l'Angleterre fait à sa tête et vous dédaigne ?—Puis, accumulant preuve sur preuve, le fougueux orateur écrase en quelque sorte son adversaire sous le poids des contre-vérités dont il a bercé la chambre, et descend de la tribune le sourire du triomphe sur les lèvres.

Ebranlé, atteré par la soudaineté et la puissance de cette attaque, M. Guizot lui oppose le dédain et le calme mais bientôt, excité par les frémissements de la gauche, il s'irrite, étend la main en signe de domination vers les centres dociles à son commandement ; et,—cela est triste à dire,—il nie avec assurance les faits le mieux établis, tronque et dénature les documens les plus authentiques, dément ses propres dépêches, altère naïvement la vérité ; et, quand de tous côtés on lui crie qu'il se met en contradiction flagrante avec lui-même, il se borne à répondre, une fois encore, que la *majorité décidera*. A la bonne heure ! quand on a la force pour soi, qu'importent la vérité et la raison. Et en effet, la majorité a décidé en faveur du ministère, en repoussant l'amendement qui avait provoqué ce grand débat.

UNE CHRONIQUE..

Montréal, 23 mars 1846.

C'est avec regret que je vois que la gaie manie de faire des chroniques est disparue, qu'elle a quitté depuis quelque tems le brûlant cerveau de quelques écrivains, dont les productions plus ou moins amusantes, plus ou moins spirituelles, plus ou moins fades et ennuyeuses, avaient toujours l'impayable mérite de procurer au public l'avantage de rire de ses propres faits et gestes, et souvent aussi de s'amuser aux dépens des chroniqueurs. Chronique canadienne, toujours si jolie, *histoire de la semaine*, toujours si aimable, chronique *Montréalaise*, toujours parsemée de choses si drôles, fleurie d'expressions, de pensées toujours si mirobolantes, où êtes-vous, de grâce, dites-le moi, qu'êtes-vous devenues ? Est-ce que vos auteurs ont perdu avec l'année 1845, leur verve et leur talent ? est-ce que leur imagination engourdie par les longs froids d'hiver aurait besoin de se réchauffer, de se raviver aux rayons déjà si doux du soleil de mars ? ou bien est-ce, oh, horreur ! qu'ils seraient descendus dans la tombe, privilége que leur aurait octroyé la *toute-puissante protection des L. P. S. Dolphins, steals caps* et autres mangeurs d'hommes, du même genre ; oh non, non, n'est-ce pas ? car avant de quitter cette terre, avant de dire un dernier adieu à la monde, vous auriez composé, imprimé et publié votre propre éloge funèbre, *sous forme* de chronique. Ainsi donc, chroniqueurs de toute espèce, de toute dénomination, venez, grands ou petits, maigres ou gras, forts ou faibles, bons ou mauvais, arrivez, vous dis-je, l'occasion est belle, les faits divers abondent, les nouvelles s'entassent, se disputent les honneurs de la presse. Mais, halte-là ; en attendant que ces messieurs renaissent à la vie, et reparaissent sur la scène, pourquoi, moi aussi, ne me mêlerai-je pas de faire comme les plus déplorables d'entre eux : pourquoi ne dirai-je pas, bien ou mal ? ce que j'ai entendu, ou crû entendre, vu ou crû voir ! car tout cela est la même chose. Au fait donc, monsieur, avez-vous dit, lecteur impatient ; eh bien m'y voici au fait.

La nouvelle du jour la plus importante pour nous, c'est la nomination de deux candidats à la *mairie*. Tout le monde se plaint, se lamente, crie à l'injustice, à la partialité, à la honte, au déshonneur ; tout cela n'est malheureusement que trop vrai ; pourtant, (chose étrange,) ces vérités me paraissent à moi, charmantes, agréables, dignes d'envie, puisqu'au lieu d'un premier magistrat pour la ville, nous en aurons deux, et que naturellement nous serons plus gâtés, plus choyés ; est-ce là du malheur ? Oh public, que tu es ingrat, et que tu réfléchis peu ! Ne sais-tu donc pas qu'il est d'usage constant que le maire d'une ville, pour remplir dignement les honneurs de sa haute fonction, donne chaque année un certain nombre de diners, où le champagne coule à grands flots, *dit-on*, et qu'il y convie et invite autant de monde que possible. Eh bien, maintenant que nous avons l'inexprimable bonheur de posséder deux maires, nous aurons donc quatre fois plus de diners, par conséquent, neuf fois plus de champagne ; car il ne suffit que de connaître un peu la vanité des hommes, pour se convaincre qu'il y aura entre eux, émulation, concurrence, et que ce sera à qui déploiera plus de générosité, de mots friands et de bon vin : encore une fois, est-ce là un *si grand malheur ; badinage à part, il paraît à peu* près certain que la cour ne rendra pas de décision dans ce terme, et que les avocats seuls profiteront de ce conflit de prétentions ; car la ville, pendant deux ou trois mois, va se trouver sans argent, sans police, sans éclairage, *malheureusement*, sans moyen aucun de s'endetter.

Vendredi dernier a eu lieu l'ouverture du parlement, cette imposante cérémonie s'est faite avec une pompe, un éclat tout particuliers ; à trois heures précises Son Excellence a passé triomphalement dans la longueur de la rue Notre-Dame, brillamment escorté par un nombreux corps de cavalerie, comprenant vingt dragons et un capitaine jaune ; quel luxe ! Aujourd'hui aura lieu la discussion sur l'adresse en réponse au discours du gouverneur. Ce discours rédigé sous les yeux du ministère, et d'après l'avis des conseillers de Son Excellence, contient un passage admirable et merveilleux ; il nous annonce que lord Metcalfe a laissé le pays, emportant avec lui les sympathies de tous les habitans, et leur entière approbation de sa conduite comme administrateur. Vraiment cet avancé incroyable pourrait nous amuser beaucoup et longtems, s'il ne prouvait pas, presque à l'évidence, que lord Cathcart suivra une ligne de conduite toute aussi fausse, toute aussi impopulaire que le très *regretté* lord Metcalfe.

Les différens régimens de volontaires de la cité sont au grand complet, et presque chaque soir vont faire l'exercice dans l'immense salle du nouveau marché ; il faut avouer que le gouvernement a joué de finesse et de ruse en permettant et sanctionnant la formation de corps aussi considérables, car ces *braves défenseurs* de la patrie sauront au besoin se servir de leur organisation, et abandonner le mousquet pour les manches de haches. On parle déjà dans les rangs tories de l'élection du *quartier Est ;* il ne s'agit, dit-on que de faire de la violence, et naturellement nous aurons la majorité ; logique admirable, raisonnement solide et concluant. Qu'en dites-vous, canadiens-français, leur permettrez-vous de raisonner longtems de la sorte ? sera-t-il dit et écrit dans l'histoire, que dix-neuf mille hommes concentrés dans les étroites limites de la ville, n'auront pas eu la volonté, l'énergie, le courage de se rallier à quelques chefs déterminés, et de résister face à face et à main armée à des ennemis acharnés, il est vrai, mais moins nombreux qu'eux, et qu'ils se laisseront arracher jusqu'au dernier de leurs droits les plus sacrés ? Pourquoi ne nous organiserions nous pas comme eux ? pourquoi nous aussi, ne formerions nous pas des *loyal protecting societies*, pourquoi ne nous entenderions nous pas avec les braves fils d'Erin pour préparer une bonne fois à ces messieurs une réponse *ad rem ?*

C'est le seul, l'unique, et surtout le dernier moyen qui nous reste. Sans cela nos ennemis deviendront de jour en jour plus forts, plus audacieux, et finiront par nous fouler aux pieds sans craindre la représaille, et il ne restera plus aux canadiens-français que la triste perspective de fuir le lieu qui les a vu naître et grandir, d'abandonner une ville fondée par leurs ancêtres.

Il n'est question depuis quelque tems que du *tarif* adopté par les médecins de Montréal. Il paraît qu'ils sont convenus de ne pas donner un seul coup de lancette ou de *scalpel*, sans être bien assurés qu'ils recevront le payement qu'ils sont résolus d'exiger à l'avenir. Jamais une réunion d'hommes instruits n'a eu l'heureuse idée de faire une loi plus sage, plus humaine, et surtout plus dans l'intérêt général ; car les pauvres patients qui trouveront les charges trop fortes, trop élevées, seront forcés de laisser de côté les "bons médecins," et par là même, ils auront le double avantage de vivre peut-être plus longtems, et plus tard en mourant, ils auront au moins la consolation de laisser quelques oboles à leurs chers héritiers.

Le saint carême *mitigé* touche à sa fin ; aussi la conversation des salons ne roule-t-elle que sur les nombreux mariages qui doivent se faire à Pâques, les modes nouvelles, les importations du printems sont attendues avec la vive impatience par tous les marchands de la ville, tant les jeunes et *heureuses fiancées* ont fait d'emplettes depuis quelques jours. Si l'esprit d'amalgame n'existe pas, et ne peut exister parmi les différentes races, ici, en revanche, ce même esprit existe réellement entre les jeunes gens et les jeunes filles ; car si l'on en croit la renommée aux cent langues, tous les célibataires au-*dessous* de 98 ans, et au-*dessus* de 15, ont *pris la solennelle et louable résolution d'entrer* corps et ame dans les douceurs de l'hyménée avant la fin de l'année 1846, qui sera à jamais mémorable dans les annales matrimoniales. Le plan proposé et adopté par un comité nommé pour cet objet, et qui sera suivi *à la lettre* puisqu'il rencontre l'approbation générale est comme suit : *Au riche, une pauvre, au pauvre, une riche, au brun, une blonde, et vice versâ*, puis enfin, *à la pâle, une affection, bon teint.*

C.

Nous publions avec beaucoup de plaisir la notice nécrologique, sur feu M. le comte De Beaujeu. Nos compatriotes nous sauront gré de rappeler à leur mémoire la vie glorieuse d'un Canadien illustre, qui est le dernier de cette race de héros dont les brillants exploits ont jeté tant d'éclat sur les premières années de notre histoire.

Nécrologie.

Le 6 janvier dernier, est décédé à Senlis, département de l'Oise, (France,) à l'âge de 89 ans et 2 mois, Charles François Liénard Villemonble, comte De Beaujeu, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, ancien colonel d'Infanterie, sous Louis XVI, aide-major-général sous le commandant De Lapeyrouse, dans l'expédition de la Baie d'Hudson, ainsi qu'à la descente des troupes à la Grenade, et officier distingué de l'armée du Prince de Condé, pendant l'émigration. Il naquit à Québec, le 8 novembre 1756, et était fils de feu Louis Liénard De Beaujeu, écr., sieur de Villemonble, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, gouverneur et commandant militaire à Michillimakinac, sous le gouvernement français, seigneur de la seigneurie de Beaujeu ou Lacolle, et de celles de l'Isle-aux-Oies et l'Isle-aux-Grues.

Il passa en France le 27 septembre 1766, avec son oncle maternel, Paul Joseph Lemoine, écr., chevalier De Longueil, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, gouverneur des Trois-Rivières, et commandant, en 1756, la ville et le gouvernement de Québec.

On l'envoya au collége à Paris, où il reçut une brillante éducation. Il entra ensuite à l'école militaire et il s'y distingua par ses talents et son application à une profession dans laquelle, et de tous temps, et partout, s'étaient distingués ses ancêtres.

A sa sortie de l'école militaire il acheta une réforme à la suite du régiment du Roy-Dragons ; puis passa capitaine de remplacement dans le régiment des Chasseurs-des-Vosges.

Ce fut à cette époque qu'il fût présentée à la cour par son proche parent, M. le comte *Gravier de* Vergennes, ministre secrétaire d'état au département des affaires étrangères ; à laquelle cour il prit la place qu'il avait droit d'occuper comme descendant d'une maison (elle tire son origine du Dauphiné et Villefranche, et elle date au-delà des croisades) dont les membres ont été décorés des premières charges de l'état.

La guerre entre la France et l'Angleterre s'étant rallumé en l'année 1778, il abandonna les plaisirs sans nombre de la cour de Louis XVI, pour voler où l'appelait son devoir. Il s'embarqua avec son régiment qui fesait partie des troupes de débarquement, dont le célèbre navigateur Jean-François Galaup De Lapeyrouse avait le commandement, sur l'*Amazone*, et qui fesait partie de l'escadre du comte d'Estaing. M. De Beaujeu se distingua à la prise d'une frégate anglaise nommée l'*Ariel*.

Il se rendit, toujours sous le même commandant, à bord de l'*Astrée*, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, où la frégate l'*Hermine*, commandée par M. La Touche-Treville se trouvait, et fut présent au combat qui se livra près l'Isle Royale à une frégate ennemie et cinq bâtimens.

Il alla ensuite avec M. De Lapeyrouse au Cap Français et ce fut là que celui-ci qui avait déjà dans plusieurs occasions distingué la belle conduite de M. De Beaujeu, se l'attacha comme aide-major-général, dans l'expédition que lui, M. De Lapeyrouse, était chargé de faire contre les établissemens anglais de la Baie d'Hudson. M. De Beaujeu accepta ce grade avec reconnaissance, ne voulant pas laisser échapper une aussi belle occasion d'aller lui aussi combattre dans des parages qui avaient été si bien connus, et dont les côtes avaient été si souvent teintes du sang de ces braves marins canadiens du nom d'Iberville, Serigny, Bienville, Chateauguay et St.Hélène, ses grands oncles, et descendant comme lui du brave Charles Lemoine, 1er baron De Longueil.

Les préparatifs de cette expédition furent faites avec activité, et le 31 mai 1782, elle sortit de la rade du Cap. M. De Beaujeu était à bord du *Sceptre*, de 74 canons, et que commandait M. De Lapeyrouse, avec 3 à 4 autres frégates.

Le 17 juillet, l'escadre eut connaissance de l'Isle de la Résolution, au milieu de l'entrée du Détroit d'Hudson. M. De Beaujeu fut envoyé le 30 pour reconnaître les approches du Fort du Prince de Wales, ce qu'il fit à la satisfaction de son chef, et le fort fut pris le 8 août.

Il aida aussi à prendre le Fort d'York qui s'était appelé autrefois le Fort Bourbon et qui fut détruit.

Le commandant De Lapeyrouse qui connaissait à M. De Beaujeu le talent de faire la carte d'un pays et du dessin, lui ordonna de faire les plans des combats et de la prise des forts qui venaient d'être soumis à la France, pour les porter au roi. Il s'embarqua sur une frégate, et le même soir de son arrivée à Paris, il eut l'honneur d'être présenté au roi par M. De Castrie, ministre de la marine, et d'apporter à Sa Majesté la nouvelle de la reddition des forts anglais situés à la Baie d'Hudson.

Le roi le reçut avec bonté et prit intérêt de lui entendre raconter la relation que l'expédition venait de parcourir dans des parages peu connus, et où elle avait eu à surmonter dans un espace très rétréci la plupart des dangers que la navigation peut offrir dans toute l'étendue du globe.

Ce fut à son retour de cette expédition que M. le comte de Beaujeu reçut du roi et des ministres des compliments flatteurs sur sa belle conduite ; et qu'ils lui promirent de l'avancement, et en conséquence il reçut, en 1783, le grade de colonel. Il se maria à Paris en 1784, à mademoiselle De Bongars, fille de M. le comte De Bongars intendant de St.-Domingue, et président à Mortier, à Metz.

Quand l'affreuse tempête de 1790 éclata, il fut un des premiers à abandonner tous ses biens, ainsi que la belle carrière qui s'offrait à lui sous les armêns de la république pour émigrer ; et après avoir été sous les drapeaux des princes offrir à son roi sa fortune, ses bras et sa vie, lors de leur retraite, il suivit la brave armée du Prince de Condé, et il était du nombre des quatre-vingt gentilshommes qui, enhardis par M. De Sulynes, lieutenant-colonel du régiment de Condé, repoussèrent sur 300 républicains la redoute de Bethume, aux cris de vive le roi, et ce fut cette action héroïque du 19 juillet, 1793, qui inspira à Delisle ces vers du Poëme de la Pitié :

" Sparte, ne parle plus de tes trois cents guerriers,
" Un seul de leurs combats égale tes lauriers."

M. De Beaujeu suivit le corps du Prince de Condé jusqu'au moment où il fut licencié ; alors il passa avec beaucoup d'autres émigrés en Angleterre, et ne revint en France qu'en 1803, où il ne voulut jamais prendre de service, mais il encouragea son fils unique (qui lui, n'avait pas été sous d'autres drapeaux) à le faire ; celui-ci entra dans le corps des Gendarmes d'Ordonnance de la garde de Napoléon, et après s'être distingué dans un grand nombre de combats, il trouva la mort à la suite des *désastres de la Grande Armée, dans les champs* glacés de la Russie.

A la Restauration, M. le comte De Beaujeu fut continué dans ses anciens grades et reçut des mains de Sa Majesté Louis XVIII, la Croix de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis.

Par la mort de M. De Beaujeu, le titre de comte de la famille revient à son seul héritier et neveu, George Réné Saveuse De Beaujeu, écr., du Canada.

MARIAGES.

A l'Orignal, le 12, M. J. H. Johnson, instituteur de l'école-modèle de St. André, à Dlle Orythia, fille d'Eliah Kellogg, écr.